

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

**SEANCE DU
18 décembre 2023**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

PUBLIE LE : 19 DEC. 2023

**Délibération n°231218-6 : Enlèvement et transport des véhicules pour la fourrière automobile
- Signature du marché SIV23L**

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le 12 décembre deux mille vingt trois par suite de l'absence de quorum.

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

ACHERES

Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE

Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLANTE

Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE

Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT

Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE

Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE

Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE

Didier GUINAUDIE, DELEGUE TITULAIRE

Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE

Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE

Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE

Levon MINASSIAN, DELEGUE SUPPLEANT

Jacques DOLCI, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Marc PROVOST, DELEGUE TITULAIRE

Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE

Daphnée CADELICE, DELEGUEE TITULAIRE

Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE

Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT

Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE

Clément BORDE, DELEGUE TITULAIRE

Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT

Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE

Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE

Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE

Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE

Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE

Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE

Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE

Thierry HEDAN, DELEGUE TITULAIRE

Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE

Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT

Daniel LEVEL, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE

Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE

MAULE

MEDAN

MONTESSEN

MORAINVILLIERS

ORGEVAL

POISSY

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

SIVOM MAISONS-MESNIL

Communes non représentées

ANDRESY, CHAVENAY, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, EPONE, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LE PECQ, MAREIL-MARLY, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<i>Nombre de communes</i>	40
<i>Nombre d'EPCI</i>	2
<i>QUORUM</i>	43
<i>Délégués présents</i>	40

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le treize décembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2023

PRESENTS

ACHERES
CHAMBOURCY
CRESPIERES
DAVRON
LE PORT-MARLY
LE VESINET
MARLY-LE-ROI
MONTESSEN
MORAINVILLIERS
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SIVOM MAISONS-MESNIL

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane GIRAudeau, DELEGUE SUPPLEANT
Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE
Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
Eric BUISSEREZ, DELEGUE SUPPLEANT
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE
Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT

AIGREMONT
CARRIERES-SOUS-POISSY
CARRIERES-SUR-SEINE

Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Emma SADOUN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Françoise MERY, DELEGUEE TITULAIRE
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
Eric BUISSEREZ, DELEGUE SUPPLEANT
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
Nicolas LABORDE, DELEGUE TITULAIRE
Arménio SANTOS, DELEGUE TITULAIRE
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT

CHAMBOURCY
CHANTELOUP-LES-VIGNES
CHAPET
CHATOU

Alice BRAEMS, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jacques DOLCI, DELEGUE TITULAIRE
Monique MUYLLE, DELEGUEE TITULAIRE
Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE

CHAVENAY
CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE
Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Nathalie MADELAINE, DELEGUEE SUPPLEANTE

CROISSY-SUR-SEINE

Béatrice DI PERTO, DELEGUE TITULAIRE
Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE
Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
Gilles THUILLIER, DELEGUE SUPPLEANT

DAVRON
ECQUEVILLY

Claire OROSCO, DELEGUEE TITULAIRE
Florence GENOUVILLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

EPONE

Clément BORDE, DELEGUE TITULAIRE
Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
Thierry MAINGRE, DELEGUE TITULAIRE
Dominique DEMAI, DELEGUEE TITULAIRE

FEUCHEROLLES

Florence ESNAULT, DELEGUEE TITULAIRE
Blandine BOUZERAND, DELEGUEE TITULAIRE
Karine GONCALVES, DELEGUEE TITULAIRE
Gabriella PANICCIA, DELEGUEE SUPPLEANTE

HOUILLES
L'ETANG-LA-VILLE
LA CELLE-SAINT-CLOUD
LE PECQ
LE PORT-MARLY
LE VESINET
LES ALLUETS-LE-ROI
LOUVECIENNES

MAREIL SUR MAULDRE

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

MAULE

Accusé de réception en préfecture
DAPI-000055-20231219-231218-6-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date d'enregistrement préfecture : 19/12/2023

MEDAN

**MONTESSEN
ORGEVAL**

POISSY

SAINT-NOM-LA-BRETECHE

TRIEL-SUR-SEINE

**VERNEUIL-SUR-SEINE
VILLENNES-SUR-SEINE
SIVOM MAISONS-MESNIL**

Armelle MANTRAND, DELEGUEE TITULAIRE
Aude GUERITEAU, DELEGUEE SUPPLEANTE
Bernard JUERY, DELEGUE TITULAIRE
Philippe MARTINET, DELEGUE TITULAIRE
Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE
Patrice JAN, DELEGUE SUPPLEANT
Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Claude GRAPPE, DELEGUE SUPPLEANT
Tristan DREUX, DELEGUE SUPPLEANT
Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE
Pascal GILLES, DELEGUE TITULAIRE
Line WENZEL, DELEGUEE TITULAIRE
Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT
Apolline THOU梅LIN, DELEGUEE TITULAIRE
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Claude GIROT, DELEGUE SUPPLEANT
Claudette DOS SANTOS, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : AIGREMONT, ANDRESY, CARRIERES-SOUS-POISSY, CARRIERES-SUR-SEINE, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, FEUCHEROLLES, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LES ALLUETS-LE-ROI, LOUVECIENNES, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MAULE, MEDAN, ORGEVAL, POISSY, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<u>Nombre de communes</u>	:	40
<u>Nombre d'EPCI</u>	:	2
<u>QUORUM</u>	:	PAS NECESSAIRE
<u>Délégués présents</u>	:	12
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	12

**OBJET : ENLEVEMENT ET TRANSPORT DES VEHICULES POUR LA FOURRIERE
AUTOMOBILE – SIGNATURE DU MARCHE SIV23L**

RAPPORTEUR : Le Président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique et notamment les articles L21243, R2124-3-6° et R2161-12 à R2161-20 ;

VU l'avis de la commission d'appel d'offres du 12 octobre 2023 ;

VU l'avis de la commission d'appel d'offres du 5 décembre 2023 ;

CONSIDERANT que conformément à ses statuts, le Syndicat possède la compétence de gestion des activités de fourrière automobile pour le compte des collectivités membres, dans le cadre de l'Eco-Fourrières des Quarante Sous ;

CONSIDERANT que L'Eco-Fourrière fait appel à un prestataire chargé de l'enlèvement et du transport des véhicules ;

CONSIDERANT le marché SIV21I s'achevant le 20 décembre 2023 ;

CONSIDERANT qu'une première consultation SIV23G a été déclarée sans suite par la commission d'appel d'offres du 12 octobre 2023 pour cause d'infructuosité du fait de la réception d'une unique offre inacceptable par la société Dépannage Ladoire Automobiles (DLA) ;

CONSIDERANT la seconde consultation SIV23L mise en œuvre selon la procédure formalisée avec négociation directement avec la société DLA ;

CONSIDERANT que le marché est prévu pour une durée d'un an à compter du 21 décembre 2023, puis reconductible tacitement trois fois par périodes d'un an, sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande en application des articles R2162-1 à R2162-6 et R2162-7 à R2162-14 du code de la commande publique, les prestations faisant l'objet de prix unitaires détaillés dans le bordereau des prix unitaires dans les limites indiquées dans l'acte d'engagement ;

CONSIDERANT que la commission d'appel d'offres du 5 décembre 2023 s'est prononcée pour l'attribution du marché SIV23L à la société DLA ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

APPROUVE l'attribution du marché SIV23L d'enlèvement et transport des véhicules pour la fourrière automobile avec la société EURL Dépannage Ladoire Automobiles , sise 13 Bis Avenue Paul Langevin 95220 Herblay Siret 349 659 755 00061, le marché courant à compter du 21 décembre 2023 et pour une durée d'un an puis étant reconductible tacitement trois fois par périodes d'un an, sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande dans les limites suivantes : montant minimum annuel : 50 000 euros HT, montant maximum annuel : 250 000 euros HT.

AUTORISE le Président à signer le marché ainsi que tout document nécessaire à son exécution.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18/12/2023
Transmis en Préfecture et affiché le 19/12/2023

Pour extrait conforme

Didier LE SAUX

Secrétaire de séance

Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.